

La convergence... des ras le bol !



La convergence... des *ras le bol* !

On se souvient qu'au printemps dernier, les tenants d'une résistance aux réformes engagées par le gouvernement se réclamaient d'une convergence des luttes... Il semblerait qu'une nouvelle convergence prenne naissance depuis la rentrée chez les transporteurs routiers, celle d'un ras le bol généralisé.

Comme elle s'y était engagée, Élisabeth BORNE a reçu les organisations patronales du transport routier au ministère des transports pour évoquer les possibles pistes de financement des infrastructures. Le défi d'Élisabeth BORNE est de renflouer les caisses de l'État. Il lui faut trouver 500 millions d'euros !

Les transporteurs doivent, selon elle, y participer. C'est bien ce qu'elle a affirmé lors de son audition devant la Commission environnement de l'Assemblée nationale le 23 octobre... Mais si la ministre n'évoque que les financements supplémentaires, jamais elle ne croit devoir ou vouloir répondre de l'affectation des sommes déjà perçues... Pourquoi ?

La réunion technique que le cabinet d'Élisabeth BORNE a organisée avec l'ensemble des organisations professionnelles dont l'OTRE, le 23 octobre, au sujet d'une éventuelle vignette poids lourd a bien eu lieu. Comme l'explique [Transports infos du 24 octobre](#) sous la plume de Marc FRESSOZ : « *Le gouvernement voulait affiner avec des chiffres sa proposition d'instaurer, en 2020, une vignette qui donnerait droit, pour les transporteurs, à des ristournes sur la TICPE dont il envisage par ailleurs de réduire la part de remboursement. Les organisations patronales FNTR, TLF et OTRE ont manifesté leur irritation face à **ce scénario de dernière minute qui s'apparente à une forme de chantage du gouvernement.*** »

Ce même 23 octobre, à l'Assemblée nationale, Élisabeth BORNE s'est mise elle-même sur l'axe d'une « *écologie punitive pour faire de l'impôt* » Sans aucune hésitation la ministre a indiqué que « *le remboursement de la TICPE va passer de 700 millions à 2,7 milliards d'euros à la fin du quinquennat* » ! Sauf, qu'en même temps, la TICPE va augmenter de 30 à 86 milliards d'euros ! Une paille...

L'OTRE a redit une nouvelle fois à la ministre son opposition à toute contribution supplémentaire qui serait imposée à la profession. Sur la remise en cause du remboursement partiel de la TICPE, nous avons parlé d'*une ligne rouge* à ne pas franchir. Dès le 1er janvier 2019, la France sera la championne d'Europe des accises gazole (il n'y a aucune trajectoire aussi dynamique ailleurs en Europe) avec un niveau de TICPE comparable à rien d'autre en Europe. C'est ce positionnement qui a toujours justifié et justifiera plus que jamais un remboursement partiel pour préserver un tant soit peu de conditions de concurrence soutenable pour les transporteurs français face à leurs collègues européens.

Et comment ne pas s'insurger, une nouvelle fois, sur l'impact de cette fiscalité supplémentaire sur l'ensemble des entreprises de transport et particulièrement sur celles utilisant des véhicules de moins de 7,5 tonnes qui ne sont pas concernées par les remboursements partiels ?

Très clairement, ça suffit !

Comme nous l'écrivions en mai dernier « *Nous n'accepterons pas une nouvelle taxe conjuguée avec une baisse du remboursement de la TICPE pour financer une seconde fois les infrastructures.* »

Ici ou là, du Nord au Sud et d'Ouest en Est, sur tout le territoire de l'hexagone, petites ou grandes entreprises, comme autant de ruisseaux convergent dans un même *ras le bol* !

Taxer un jour, taxer toujours. *Ras le bol* !

Les professionnels de la route en ont assez. D'autant qu'à ce *ras le bol* fiscal, s'ajoutent

concomitamment tous les autres :

Ras le bol du développement de la verbalisation automatisée, sans discernement qui se développe dans le pays sous couvert non démontrée de la sécurité routière ;

Ras le bol des sanctions sur les aires d'autoroutes pour stationnement non conformes alors même que les places réservées aux poids lourds sont occupées par des véhicules de tourisme jamais inquiétés ;

Ras le bol d'être désigné à une forme de vindicte écologique comme pollueurs patentés ;

Ras le bol des augmentations permanentes des tarifs autoroutiers...

Ras le bol...

L'unité des organisations professionnelles sur ces sujets ne fait qu'incarner cette convergence de tous ces... *ras le bol !*

Philippe BONNEAU